

## **Interpellation au Conseil communal du 21 mars 2005**

### **Objet : Coopération Liège-Lubumbashi**

Depuis quelques années, une coopération s'est développée entre la Ville de Liège et la Ville de Lubumbashi.

Celle-ci s'est d'abord portée sur les registres d'états civils lushis. Grâce à une subvention de la Direction générale de la Coopération au Développement, des agents communaux liégeois se sont rendus sur place pour mettre en place des registres de population. Cela a été un succès et a servi de modèle pour d'autres coopérations.

Le deuxième projet est en cours depuis 2003 sur financement de la Région wallonne. Il vise à valoriser les déchets organiques par la production de compost. Le site de compostage sert d'exemple et quatre autres centres de plus petites tailles ont vu le jour dans divers endroits de la ville.

Ce projet sert dans la lutte contre la malnutrition, dans la lutte contre l'insalubrité publique et diminue la déforestation. Les villes jumelles sont toutes deux enchantées de la coopération qu'elles ont développée.

Cependant, le financement de la Région wallonne touche à sa fin et il serait dommage d'abandonner un tel projet en cours de route.

Pouvez-vous nous informer du suivi prévu par la Ville de Liège pour cette collaboration ? Avez-vous envisager toutes les pistes afin d'assurer la pérennité du travail accompli ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Christine Defraigne